



# Licence professionnelle Électroacoustique et acoustique environnementale

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Électroacoustique et acoustique environnementale. 2011, Université de Poitiers. hceres-02027830

**HAL Id: hceres-02027830**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027830>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : POITIERS

Établissement : Université de Poitiers

Demande n° S3LP120002468

Dénomination nationale : Electricité et électronique

Spécialité : Electroacoustique et acoustique environnementale

## Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle forme à l'acoustique en apportant une spécialisation pour des publics dotés de connaissances en électricité, électronique, audiovisuel ou encore informatique. Les domaines visés sont les applications de l'acoustique dans l'industrie, les salles, l'habitat, l'environnement et l'instrumentation. Les métiers sont ceux de l'ingénierie acoustique, de la mesure acoustique pour l'habitat, l'environnement et l'industrie, de la sonorisation, de l'électronique et de l'électroacoustique dans les bureaux d'études et de contrôle acoustique, dans l'industrie, les collectivités territoriales, les organismes de certification, les entreprises de fabrication électronique ou de sonorisation. La formation est localisée à l'IUT d'Angoulême.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	24
Taux de réussite	96 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	ND
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	98 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	29 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 3 enquêtes nationales 3 enquêtes à 6 mois de l'établissement	de 68 % à 72 % de 56 % à 82 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette formation se situe dans un environnement professionnel adéquat et répond à une demande d'un tissu d'entreprises ayant potentiellement besoin des diplômés. Les débouchés professionnels sont diversifiés et dans les métiers visés. Le taux d'insertion reste cependant à surveiller du fait de taux relativement élevés de recherche d'emploi et de poursuite d'études.

Les enseignements professionnels se situent dans le cœur de métier, mais sont quelque peu éclatés et d'un assez faible poids relatif. On manque également d'information sur l'implication des professionnels, en particulier dans le conseil de perfectionnement et sur leur impact sur l'évolution de la formation. La réussite aux examens est bonne mais la part des étudiants issus de cursus de licences générales est faible et le public quasi exclusivement en formation initiale.



- Points forts :
  - Un environnement professionnel adéquat.
  - Des emplois en adéquation avec la formation.
  - La réussite aux examens.
- Points faibles :
  - Le taux d'insertion professionnelle.
  - La faible ouverture au public de licences générales.
  - Un public quasi exclusivement en formation initiale.

## Notation )

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement )

Il conviendrait de conforter l'ouverture sur le monde professionnel, et ceci dans plusieurs directions. La présentation de la réalité économique devrait être accentuée à côté de l'enseignement théorique. On pourrait également renforcer la formation à l'environnement et le poids relatif des enseignements de professionnels. On devrait encore chercher à diversifier les publics en ouvrant plus largement à la formation continue, voire à l'alternance ou à l'apprentissage.

Il conviendrait également de veiller au suivi de l'insertion professionnelle et de chercher à éviter les poursuites d'études. Une diversification des enseignants au-delà de l'IUT devrait être menée. La présence d'autres enseignants de l'université pourrait permettre d'élargir le public de la licence professionnelle. Une médiatisation plus importante serait notamment de nature à accroître le potentiel de candidats provenant de filières de licences générales.